

Strasbourg, le 24 juillet 2019

Madame la Directrice,

Hier après-midi, vous aviez invité tous les collègues des sites strasbourgeois (SIP, SIE, foncier et contrôle fiscal) à, je cite, « une réunion d'échanges sur le projet de nouveau réseau de proximité », organisée au Conseil régional.

Lundi matin, vous avez annulé en catastrophe cette rencontre en la reprogrammant sur un autre site et en la morcelant.

Les collègues ne sont pas dupes quant à la volonté réelle de notre ministre, soutenu par ses cadres, de connaître le sentiment des agents et agentes de la DGIFP sur la mise en œuvre de ce que vous osez appeler « nouveau réseau de proximité ».

Personne ne peut soutenir que chercher à recueillir l'avis des personnels en plein milieu de l'été n'est pas une mascarade. Tout au plus un « simulacre » de dialogue social

Il ne s'agit même pas de concertation .

La concertation vise à « se mettre d'accord sur un projet commun ». Cette géographie revistée n'est nullement un projet commun.

Or vous ne nous demandez pas notre avis !

Quel collègue pourrait approuver la destruction de son outil de travail, du Service Public, de ses missions foulées au pied , ou encore de sa vie de famille ?

Vos différents déplacements sur les sites bas-rhinois vous l'ont démontré : ce projet est massivement rejeté par les collègues.

Il en est de même sur tout le territoire.

Les collègues, qui ne sont ni des « gugusses », ainsi que les qualifie votre numéro deux en instance, ni un « simulacre » de fonctionnaires, contestent également votre méthode :

- pourquoi ne plus réunir tous les collègues de Strasbourg en un seul et même lieu ?
- pourquoi choisir un mercredi, ce qui exclut de fait, les personnes qui travaillent à temps partiel, particulièrement celles chargées de famille ?

Pour toutes ces raisons, convaincus qu'ils n'apprendront rien de votre part, une majorité d'agents en poste rue Simonis, engagés aux côtés de tous leurs collègues du département, a préféré se rendre ce matin au travail plutôt que de cautionner un faux débat qui vous aurait permis de cocher la case « concertation » lorsque vous aurez à rendre compte au ministre.